

sieurs versions, soit inédites, soit imprimées, car il en a été publié quelques-unes, sans parler de celle que M. de la Villemarqué a donnée dans le *Barzaz-Breiz*, sous le titre de : *Les séries*.

Et d'abord, M. Q. (p. 200) veut que l'on dise : *Les vèpres des têtards*, au lieu de : *Vèpres des grenouilles*. « La grenouille, » dit-il, « c'est *ar glesker*; mais le « Têtard, voilà *ar rân*. » Je lui ferai observer que les têtards, qui sont des grenouilles à l'état naissant, ne chantent pas, mais sont absolument muets. Dom Le Pelletier, dans son *Dictionnaire de la langue bretonne*, (1752) dit, au mot *Rân*, *grenouille*, *reptile aquatique*, pluriel *Raned*; « c'est le mot latin *Rana*. » Et au mot *Glesker* : « est en usage chez quelques-uns pour signifier une grenouille. »

Peut-être que *glesker* est le véritable mot breton, plus ancien que *rân*, qui aura été pris au latin.

P. 195, vers 6. — M. Q. dit : « Eur biz da varc'ha da Vari » et traduit : « Un doigt à immobiliser (vouer) à Marie. » Dans les différentes versions que j'ai recueillies de cette pièce, (et j'en ai une douzaine), j'ai toujours entendu : « Eur biz arc'hant da Vari » « Un doigt (un anneau) d'argent à Marie. »

P. 196, vers 8. — « *Pewar goële*, o *kanan lexodié*. » est traduit par : « Quatre taureaux chantant l'exodié. » J'ai recueilli : « *Pewar ole*, qui n'a peut-être pas plus de sens, mais que l'on m'a dit cependant signifier « acolytes, enfants de chœur. » Quant à *lexodié*, il paraît que c'est pour *l'exaudi*, qui est le premier mot d'une prière de l'église. La ligne 14 de la même page doit être coupée en deux, de cette façon :

« Pemp buoc'h duf awalc'h
« O tremen douar toualc'h. »

Au lieu de *douar douar*, que porte la version de M. Q. et qu'il traduit : « cinq vaches noires assez, traversant (une) terre (une) terre ». Je traduirais : « cinq vaches bien noires, traversant de la terre à tourbe, » ce qui a au moins un sens, et donne une rime riche, ce que l'on semble chercher constamment.

P. 198, vers 3 et 4. — La version de M. Q. porte :

« Gwasa mab a c'houre,
« Poan oa euz ho gwelet. »

Et il traduit : « Quel terrible garçon dessus ! « C'était peine (pitié) de les voir ! » *C'houre* pour *goure* est la 3^e personne du singulier, présent de l'indicatif, du verbe actif *gouren*, qui signifie *élever, porter haut*; il lui faut un régime direct, qui manque dans la version de M. Q., laquelle est très corrompue. J'ai recueilli ainsi ces deux vers :

« Gwasa mab a c'houré penn
« A spont euz ho gwelet. »
« Le plus terrible fils (gars) qui porte haut la tête
« s'effraie de les voir. »

M. Gaidoz ayant déjà signalé et redressé les « six histoires glissantes, légères (scabreuses), chargées de vin, de drap », des vers 19 et 20 de la même page 198, je n'y insiste pas.

Je crois devoir m'arrêter ici, quoique n'ayant examiné que la moitié à peu-près du livre, pour ne pas abuser de la patience du lecteur, qui doit déjà être suffisamment édifié sur la manière dont sont traités les textes bretons et la traduction, dans ce livre.

En résumé : le livre de M. Quellien, mal informé et

sans critique, n'est pas un bon livre, et ne peut donner qu'une fausse idée de la poésie populaire de la Bretagne. Sur 45 morceaux qu'il contient, et dont plusieurs à l'état de fragments très courts, près de la moitié étaient déjà connus, pour avoir paru dans différentes publications, livres, revues, journaux, feuilles volantes. Le reste, à l'exception de 4 ou 5 pièces, est insignifiant et sans valeur historique ou littéraire. L'introduction, confuse, diffuse, d'une forme doctrinale et tranchante, contient nombre de théories fausses ou aventurées, tout en offrant parfois des observations judicieuses et des choses bien vues et bien rendues. En un mot (et je laisse de côté la partie musicale, que je ne puis juger), c'est un livre à refaire, avec plus de méthode et de critique et avec une étude plus approfondie du sujet.

Loin d'en vouloir aux critiques indépendants et sincères qui ont parlé sévèrement de son livre, comme la *Revue critique* et les *Annales de Bretagne*, M. Quellien devrait, ce semble, leur être reconnaissant, s'il était pénétré de cette idée, qu'il y a plus à profiter à une simple page de critique libre et sincère, qu'à vingt pages de compliments et de banales flatteries.

Nous sommes convaincu qu'il le comprendra et n'attribuera pas à un autre sentiment les lignes qu'on vient de lire.

F.-M. LUZEL.

XXII

Le garçon mort d'amour.

(*Pod maro gant c'hoant plac'h.*)

(Dialecte de Léon.)

1. An tad dar mab a lavare :
— Setu va mab ker koant ha me.
Allons, allons, violons ;
Allons, allons, vielle !
2. — Petra dall dime beza koant,
Pa na zemezan pa meus c'hoant ?
3. — Tavit, va mab, na voelit ket ;
Ar blas a zeu e viot demect.
4. — Ar blas a zeu pa vin maro
Demezet an ep a garo.
5. Pa vezin maro hag interet,
Lakit va be kreiz ar verret.
6. A vo varnezan peder rosen
Diou a vo rus, diou a vo guen.
7. Ma lavaro ar merchet iaouank :
« Aman e laket an hini koant.
8. « Aman e laket an hini koant
« Zo ed en douar gant he c'hoant
9. « Zo ed en douar gant c'hoant plac'h ;
« Meur a hini a ielo c'hoas. »

Allons, allons,
Violons !
Allons, allons,
Vielles !

Traduction.

1. Le père disait au fils : Voilà mon fils aussi joli que moi. *Allons, allons*, etc.
2. — Que me sert d'être joli, puisque je ne me marie pas quand j'en ai envie ?
3. — Taisez-vous, mon fils, ne pleurez pas : l'an prochain vous serez marié.
4. — L'an prochain, quand je serai mort, se marie qui voudra !
5. Quand je serai mort et enterré, mettez ma tombe au milieu du cimetière.
6. Il y aura dessus quatre roses : deux seront rouges, deux seront blanches.
7. Pour que les jeunes filles disent : « Ici on a mis le joli (garçon) » ;
8. Ici on a mis le joli (garçon) qui est allé en terre à cause de son désir ;
9. Qui est allé en terre par désir d'une fille ; plusieurs y iront de même.

E. ERNAULT.

Le texte de la chanson et du titre se trouve dans la collection Penguern, t. I, p. 171-172, avec le nom de la chanteuse : « Jannet Puill, 14 janvier 1851 ; » on voit, par la p. 165, que Jeanne Puill était une mendicante de Henvic.

Comparez : « Les miroirs d'argent, » *Barzaz Breiz* édit. de 1867, p. 466 ; « La jeune amoureuse » *Mélusine*, III, 477 ; « La fille pressée », *Mél.* IV, 452.

La dernière rime de notre variante de cette chanson, *plac'h, c'hoas* serait exacte en vannetais : *plah, hoah*.

E. E.

LA FASCINATION

§ 3. — Les Fascinateurs.

CATÉGORIES

B). Animaux.

On peut avancer, d'une façon générale, que tous les animaux fascinent ; d'abord, parce que le Diable et les mauvais Esprits se transforment souvent en animaux, ensuite parce que tout individu qui pratique la sorcellerie peut, quand il lui plaît, se métamorphoser de même. Les preuves de ces derniers changements de forme sont innombrables ; on trouve partout des histoires d'animaux poursuivis et blessés, lesquels n'étaient autres que des sorciers reprenant la forme humaine pour soigner leurs blessures (1). Parfois, la

(1) APULÉE, *Métam.* liv. II, 285, 298. L. RAYNAL, *Hist. du Berry*, IV, 304. Bourges, 1847. LECOUVET dans *Annales Soc. Archéol. de Mons*, II, 128. KINAHAN dans *Folk-lore Record*, IV, 402. RALSTON, *Songs*, 405-7. ANDREE, *Parallelen*, 62-80. PEARCE, *Life and Advent. in Abyssinia*, I, 287, II, 339-42. Londres, 1831. BRINTON dans *Folk-lore Journal*, I, 249-50. CROFTON-CROKER, *Researches in the S. of Ireland*, 94. Londres, 1824. Dr. CAVALIER, 207-8. E. W. LANE, I, 307. Th. GAGE, *New Survey of the W. Indies*, 277. Londres, 1677. BRASSEUR de BOURBOURG, *Voy. sur l'isthme de Tehuantepec*, 175. Paris, 1862. ETC. Voir aussi tous les démonographes.

faculté de transformation est limitée à une certaine époque ; chez les Wendes, par exemple, elle ne peut s'exercer que depuis Noël jusqu'au jour des Rois (1). Chez d'autres peuples, les sorciers préfèrent, comme on le verra plus loin, certaines formes : ici, celle de bouc ; là, celle de lièvre ; ailleurs, celle de chat ; en Abyssinie, celle de hyène (2). Dans les pays chrétiens, plusieurs formes leur sont interdites ; entre autres, parmi les poissons, celle de brochet, parce que cet animal possède dans la tête la croix et les instruments du martyr de Jésus ; parmi les oiseaux, celle de colombe, parce que c'est la forme du Saint-Esprit ; parmi les quadrupèdes, celle de brebis, emblème du fils de Dieu ; parmi les insectes, celle d'abeille, ces dernières ayant en horreur la sorcellerie (3). Il est des contrées où les sorciers métamorphosés se distinguent des autres animaux par l'absence d'appendice caudal.

« Les animaux venimeux, encore qu'ils ne fassent aucun mal aux personnes qui en approchent et qui ne les irritent point, blessent et tuent de leurs regards celles qui les irritent si elles ne sont promptement secourues » (4). Certains oiseaux décrivent dans l'air des cercles concentriques de plus en plus rapprochés au-dessus de la proie qu'ils convoitent et en même temps leur œil ne quitte pas cette dernière : ils la fascinent pour s'en emparer (5).

AIGLE. Par son seul regard, il annihile la résistance des oiseaux plus faibles dont il veut faire sa proie. Chez les Araucaniens, l'aigle blanc, nommé *namcou*, a l'œil gauche défavorable. *O Namcou! Grand être! s'écrie un guide Araucanien, regarde-nous, non avec ton œil gauche, mais avec ton œil droit.... Veille sur nos femmes et sur nos enfants, donne-nous la prospérité et permets que nous retournions sains et saufs chez nous!* chez les Frisons, les sorciers se changent en aigles (6).

ARAIGNÉE. Fascine le crapaud. On dit que l'araignée-monstre du Brésil attire par son regard le colibri et en fait aisément sa proie (7).

BELETTE. Forme que prennent souvent les vieilles sorcières dans le canton de Glarus et en Irlande. Dans cette dernière contrée, on court de grands dangers si le premier objet aperçu en sortant le matin est une belette, mais si l'on a le malheur d'en tuer une, toutes les autres s'allient pour se venger sur les poulets du coupable. En Bohême, son regard rend aveugle ou malade (8).

BOUC, CHÈVRE. Le bouc est une des formes préférées

(1) Ed. ZIEHEN, *Gesch. aus d. wend. Volksleben*, I, 326. Hanovre, 1874.

(2) Von SCHULENBURG, *Wend. Volkssagen*, 158. WITZSCHEL, II, 266, § 23. HARRIS, *Æthiopia*, II, 301. ETC.

(3) JEHAN 7. Lady WILDE, II, 11. ETC..

(4) De SAINT-ANDRÉ, *Lettres au sujet de la magie*, 200. Paris, 1725.

(5) E. ROLLAND, *Faune popul. de la France*, I, 34-5 ; III, 23. J. B. P. ROBILLARD, *Recherches sur les phénomènes de la vie*, 67. Aurillac, 1878. James FEA, *Present state of the Orkney Isl.*, 36. Edimbourg, 1755. ETC.

(6) E. Revel SMITH, *The Araucanians*, 271. New-York, 1855. *Cornhill Magaz.* XXXIX, 185. Londres, 1879. THORPE III, 26.

(7) *Cornhill Mag.*, loc. cit.

(8) O. HEER dans VERNALEKEN, *Alpensagen*, 132. Vienne, 1858. Lady WILDE, II, 62-3. WUTTKÉ, § 170.